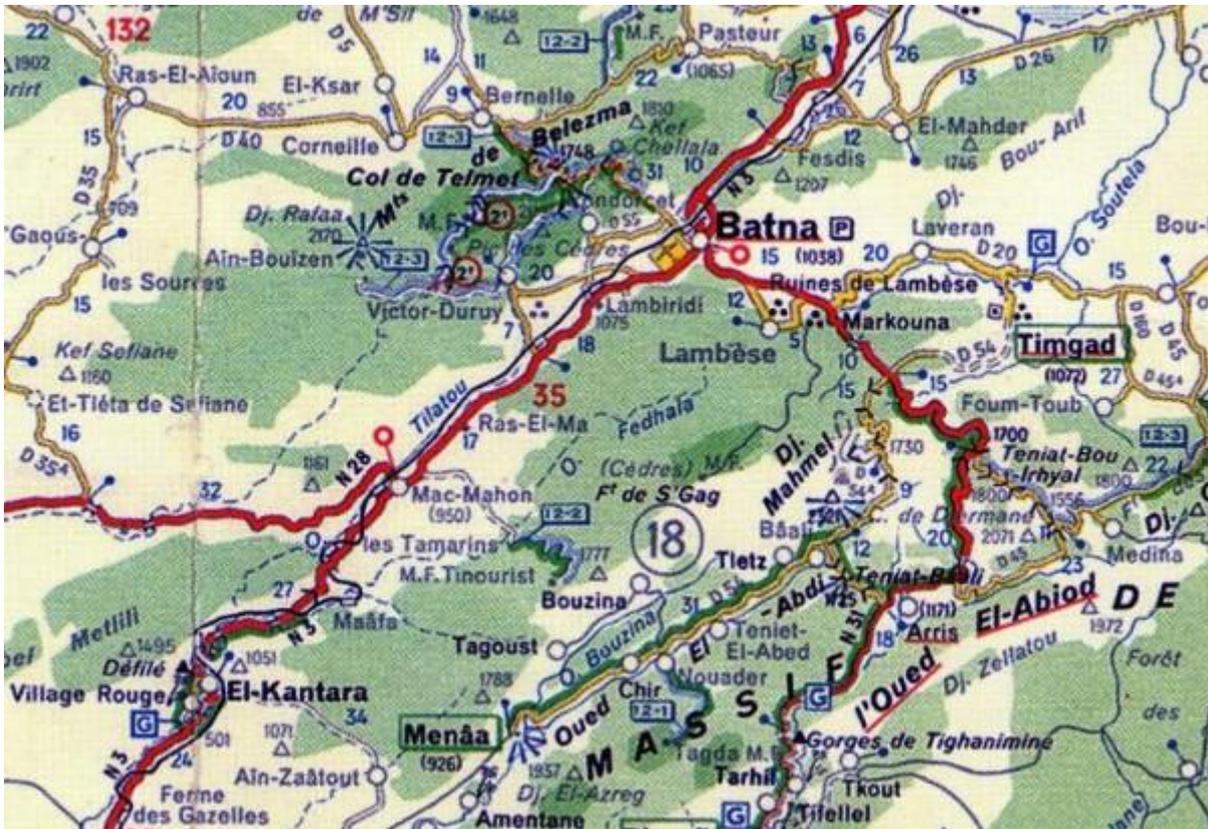


« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

## 1/ Le village de FOU M TOUB

Localité du Sud-est algérien, culminant à 1 164 mètres d'altitude, FOU M TOUB est situé à 49 Km au Sud-est de BATNA ; non loin de TIMGAD.



**L'AURES** est une région d'Algérie située à l'Est de ce pays, caractérisée à la fois par sa riche histoire, son relief principalement montagneux (massif de l'Aurès) et par son peuplement traditionnel (le groupe berbérophone des Chaouis).

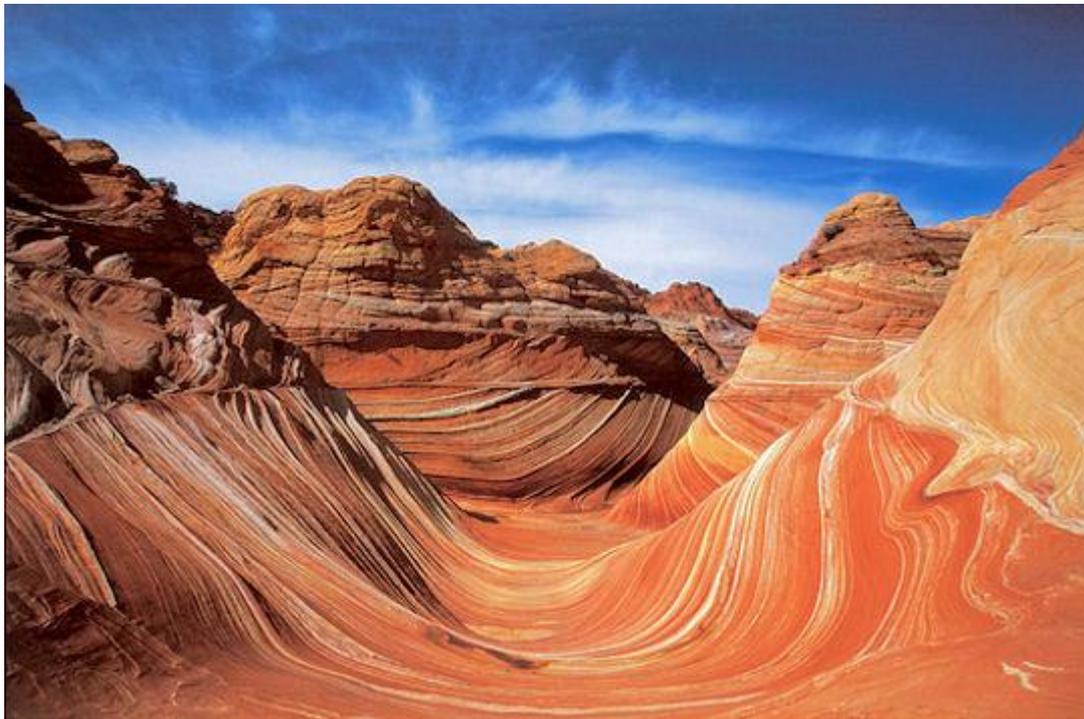
Cette région, dont le nom remonte à l'Antiquité (en latin : *Aurasius mons*, « la montagne fauve »), faisait partie, avant la conquête romaine du territoire de l'ancienne Numidie.

### Les AURES

-Les plateaux du Nord comprenant toute la façade Nord et les parties Nord des façades Ouest (plateau de MAC MAHON) et Est (plateau de TAMAGRA). Le massif domine ces plateaux, mais toute sa base est empâtée par des languettes d'alluvions, qui les séparent des massifs voisins (BELEZMA, BOU ARIF, Djebel CHERCHAR) et n'atteignent pas moins de 800 mètres d'altitude, même plus de 1 000 mètres entre KHENCHELA et TAMAGRA, et de TOUFFANA jusqu'à moitié chemin entre LAMBIRIDI et MAC MAHON. Ce rebord s'arrête assez nettement d'un côté à BLED KALAA-et-TRAB et, de l'autre, aux TAMARINS.

-Le Djebel CHERCHAR, dans la partie Sud du bord Est, entre BLED KALAA-et-TRAB et KHANGA-SIDI-NADJI : là le raccord des altitudes et la ressemblance des formes de détail rendent un peu artificielle la distinction entre ce qui est et ce qui n'est pas l'AURES.

-L'arc subaurasien semi désertique, au Sud Ouest et au Sud, fait alterner trois dépressions profondes (Plaine du HODNA, Plaine des OUTAYAS et ZIBAN orientaux, de BISKRA à KHANGA-SIDI-NADJI) avec deux régions de limites moins nettes. En effet, à l'Ouest, les plissements aurasiens tantôt s'annoient sous les plaines du HODNA et des OUTAYAS, tantôt (entre ces deux plaines et au Sud des OUTAYAS) se prolongent par les longues crêtes minces et divergentes des monts du ZAB.



« Théodore MONOD, naturaliste et voyageur né en 1902 s'est éteint en l'an 2000 en laissant derrière lui une oeuvre scientifique unique, fruit de plus de 70 années passés à arpenter les déserts du monde. Le photographe Jean-Marc DUROU lui rend hommage dans un beaux-livre intitulé Déserts. Ici, le massif des Aurès en Algérie. © Editions Bower »

## HISTOIRE



Ruines Romaines de TIMGAD

Dans l'imaginaire des Algériens, le massif des AURES est le pays de toutes les résistances. Depuis la première antiquité, la plupart des conquérants y ont trouvé une si forte résistance qu'ils ont dû renoncer à y apporter leur culture et civilisation. Les Romains ont édifié tout autour du massif des villes-garnisons pour surveiller les limites extrêmes de leur avancée vers les profondeurs de la terre d'Afrique.

Les Vandales qui leur ont succédé ont bâti des fortins pour protéger ce qui restait de leurs prédécesseurs. Même les premiers détachements de la conquête musulmane y ont été accrochés et y ont laissé des victimes illustres comme OKBA Ibn Nafaa ; et c'est autour de sa tombe et du mausolée qui lui a été consacré que s'est édifiée la petite ville de SIDI OKBA.



OKBA

Quand les Arabes devinrent maîtres de la région ils donnèrent à tous les indigènes le nom de Berbères qui a prévalu jusqu'à nous jours. Pourtant les courants successifs d'invasions avaient aussi concouru à former une population : Libyens, Gétules, Chanaéens, Zenata, Sabéens et aussi ceux de passage tels que les carthaginois, les romains, les vandales.



On peut dire qu'en fait, les vestiges que les conquérants successifs y ont laissés sont tous marqués par leur caractère guerrier. Mais cela ne s'arrête pas aux seuls camps, remparts et autres fortifications ; les âmes des habitants de la région semblent elles aussi avoir transmis, de génération en génération, cet esprit rebelle à toute forme de domination et à tout pouvoir central. La présence tout au long de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, d'un nombre relativement important de « bandits d'honneur », cette forme pré-politique de la résistance à l'autorité, pourrait elle aussi le donner à penser.

#### Présence **TURQUE** 1515 – 1830

Dès le 16<sup>e</sup> siècle époque à laquelle les Turcs occupèrent BISKRA, le massif était sous le commandement de la famille des GUERFA établie à TAOUZIENT chez les BENI OUDJANA. Ce ne fut que vers 1640 que l'autorité des Turcs s'exerça d'une façon effective et ce ne fut même que vers 1700 que les cheikhs furent investis dans les tribus. Pays réputé sauvage par les Ottomans, les deys d'ALGER et les beys de CONSTANTINE ne s'y rendaient qu'une fois par an, et avec de fortes troupes, pour lever l'impôt.

Les beys installés dans ces centres, gardaient le contact avec les tribus, opposant les unes aux autres, et organisaient la perception d'un impôt qui était plutôt un tribut, car perçu par les maîtres turcs, il n'en revenait rien aux contribuables sous quelque forme que ce soit: aucune route, aucun travail d'intérêt public. Dans ces conditions, l'impôt était mal accepté et, la perception se faisait à main armée: une colonne, une mehalla, était composée de Janissaires et d'auxiliaires de tribus amies dites maghzen, qui protégeaient les "percepteurs" et ravageaient les biens, détruisant les maisons ou confisquant les troupeaux de ceux qui ne payaient pas. Par la "ruse" ou la politique, comme on voudra, les beys se maintenaient, divisant

pour régner, ce qui était facile, car les tribus étaient en lutte presque permanente. Et quand cela ne suffisait pas ils employaient sans scrupules la force la plus brutale.

Les OULED ABDI eux livrèrent le passage de l'oued ABDI aux Turcs mais sous certaines conditions seulement. Ils devaient invoquer la protection des marabouts ancêtres de leur caïd Mohammed BEL ABBES et ne passaient que lorsqu'ils allaient relever les troupes de la garnison de Biskra.

Les Turcs n'ont jamais militairement occupé l'Oued Abdi. Ils purent simplement grâce à l'influence de la famille des BEL ABBES traverser la tribu pour percevoir des impôts à Biskra et relever la garnison de cette localité ...

## Présence française 1830 - 1962

Les Français, débarqués à SIDI FERRUCH le 5 juillet 1830, ont mis fins aux pirateries qui écumaient la méditerranée depuis des siècles. Puis progressivement ils ont colonisé ce nouveau territoire qu'ils dotèrent du nom « Algérie ».

Au moment où l'armée française débarquait en Algérie un certain nombre de montagnards de l'AURES faisait partie de l'armée du bey d'Alger. Ceux qui échappèrent à la prise de cette place forte annoncèrent à leurs coreligionnaires ces nouveaux événements et les mirent en garde contre une invasion de notre part.

Peu après CONSTANTINE succombait à son tour et les tribus de l'AURES commencent à s'inquiéter. C'est d'ailleurs dans leur massif montagneux, que l'ex bey de CONSTANTINE, AHMED, se retire pour tenter de fomenter la révolte au fur et à mesure de l'approche de notre armée.



AHMED BEY (1786/1851)



François de CANROBERT (1809/1895)

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Ahmed\\_Bey](http://fr.wikipedia.org/wiki/Ahmed_Bey)

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois\\_Certain\\_de\\_Canrobert](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_Certain_de_Canrobert)

L'Emir ABD-EL-KADER à son tour est obligé de fuir. Il envoie son califat Mohamed SEGHIR dans la province de Constantine et ce dernier essaie pour défendre son maître dans l'embarras de soulever les habitants de la montagne.

AHMED Bey et Mohamed SEGHIR trouvant asile dans les AURES c'était une raison suffisante pour amener de notre part une immédiate réaction. Le Colonel de BUTTAFOCO venait en 1844 s'établir à BATNA ; puis le Duc d'Aumale pris BISKRA. De ce point il s'était porté sur M'CHOUNECHE, en remontant la vallée d'EL ABIOD toujours sur les traces de Mohamed SEGHIR. Un orage providentiel avec des pluies torrentielles permit à SEGHIR de s'enfuir. Le Général BEDEAU, avec ses adjoints : général LEVASSEUR, Colonel HERBILLON, Lieutenant-colonel MAC MAHON, réussit à vaincre les résistances et les tribus firent leur soumission le 20 juin 1845.

Pendant trois ans le pays semble pacifié ; au fond il n'en est rien. Le califat d'ABD-EL-KADER prenait le plus grand soin à ne pas laisser s'éteindre la haine contre l'envahisseur. C'est ainsi que les BENI OUDJANA qui en 1846 avaient fait leur soumission au Général BEDEAU avaient toujours refusé de payer leur impôt....

Le Colonel CANROBERT réussit à s'emparer du bey en 1848, le 1 juin. L'effet moral de cette prise fut détruit par nos premiers échecs devant ZAATCHA en juillet 1849 et les tribus de l'Ahmar KHADDOU se soulevèrent à la voix des marabouts de KHANGA SIDI NDAJI et de TIMERMACHINE. 3.000 fantassins et 200 cavaliers vinrent établir leur camp à 15 km de BISKRA sur l'oued BIRAZ à SERIANA. Le Cdt de SAINT - GERMAIN sauva la situation ; avec 4 ou 500 hommes, il sortit de BISKRA et se jeta sur les insurgés qu'il rejeta le 17 septembre 1849 dans leurs montagnes.

Le Commandant de SAINT- GERMAIN trouva la mort en chargeant à la tête de ses goums.



Bataille de la ZAATCHA

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille\\_de\\_Zaatcha](http://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Zaatcha)

Ce qui caractérisa les AURES c'était l'état d'anarchie qui perdura jusqu'à la conquête française

La pacification des AURES ne fut effective qu'à partir de 1879 quand les OULED DAOUD furent réunis en caïdat et confiés successivement à deux chefs qui donnèrent lieu à tellement de plaintes de la part de leurs subordonnés que le gouverneur général, M. TIRMAN, lors de son voyage dans l'Aurès en 1884, supprima les fonctions de caïd chez les OULED DAOUD qui s'étaient toujours montrés hostiles aux titulaires de ces hauts emplois.

Un officier adjoint du Bureau arabe de BATNA avait aussitôt après la pacification du pays été détaché dans la tribu et occupait près du village d'ARRIS une maison de commandement construite à cette époque pour cette destination.



LN 04 - 6 novembre 1954

*Le I/18 et le PC du 18<sup>e</sup> s'installent à Arris. Une rue du village.*

## **COMMUNE MIXTE DES AURES**

Forteresse naturelle ancrée entre la zone des plateaux et le début du désert, le massif de l'AURES a de tout temps été un refuge des populations berbères, place forte suffisamment redoutable pour inquiéter l'occupant. De par son relief (le Djebel CHELIA y est le point culminant de l'Algérie) et de par sa population, l'AURES est longtemps resté un pays fermé, bloc nettement délimité au sein de vastes régions unifiées par l'Islam, mais jusqu'à notre arrivée en état permanent d'anarchie

C'est au coeur de ce massif que la commune mixte de l'Aurès est créée par arrêté du 18 décembre 1886, avec la réunion des deux tribus des OULED ABDI et des OULED DAOUD, qui faisaient jusqu'alors partie de la commune de BATNA, elle-même devenue chef-lieu d'arrondissement un an plus tôt.

Le 18 décembre 1886, est créée la commune mixte de l'AURES (département de Constantine), qui a pour chef-lieu ARRIS.

ARRIS est donc la résidence de l'administrateur principal, assisté de deux adjoints, d'un secrétaire et de commis (notamment des messagers). Cette commune mixte est divisée en douars, chacun sous la responsabilité d'un « adjoint indigène » (« caïd » à partir de 1919).

La tribu de l'Oued ABDI a été rattachée au territoire civil pour former avec celles des OULED DAOUD la Commune Mixte de l'Aurès dont le siège est à LAMBESE

Les OULED DAOUD ont été rattachés à la Commune Mixte des l'Aurès Depuis lors ils ont été d'abord administrés sous le contrôle de l'autorité civile par cinq cheikhs assistés chacun d'une djemaa réunion de notables d'un khodja et de ouakaf, chargés de la police dans les villages.

Chacun des cinq cheikhs avait sous sa dépendance un ou deux des six ou sept groupes de familles dont la réunion a constitué toute la tribu à son origine. Les membres de ces familles se trouvant aujourd'hui disséminés un peu partout il en résultait que la juridiction de chaque cheikh n'avait pas d'autre limite territoriale que celle de la tribu que ces cinq fonctionnaires avaient à instrumenter sur toute l'étendue du territoire.

Les cheikhat dont il s'agit se composaient des groupes désignés ci-dessous auxquels on avait improprement donné le nom de douars ZEHALFA; OULED AZZA ; HADDADA et OULED AICHA ; OULED TAKHERIBT; LEHAL et OULED SMAIL. Cette particularité était la même qui avait fait diviser le territoire des ABDAOUI en 15 sections. Depuis on a pris pour les OULED DAOUD la même mesure que pour les OULED ABDI et leur pays a été divisé en trois douars territoriaux. Les anciennes divisions ont été supprimées.

En 1936, la commune mixte de l'AURES comporte quatorze douars et un « centre de colonisation » **FOUM TOUB**

Les ethnologues Thérèse RIVIERE et Germaine TILLION, qui ont longuement séjourné dans l'Aurès de 1934 à 1940, évoquent Arris dans les années 1930 dans leurs articles et compte-rendu sur l'Aurès : reliée à BATNA par une route où circule un autobus régulier, la ville dispose d'un dispensaire et d'une école primaire, mais d'aucun commerce. Elle est reliée à BISKRA par une piste carrossable. La brigade de gendarmerie d'ARRIS est forte de six hommes, pour une population de 60 000 habitants dans l'Aurès.



Germaine TILLION (1907/2008)



Thérèse RIVIERE (1901/1970) et ses guides dans les Aurès en 1936

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Germaine\\_Tillion](http://fr.wikipedia.org/wiki/Germaine_Tillion)

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9r%C3%A8se\\_Rivi%C3%A8re](http://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9r%C3%A8se_Rivi%C3%A8re)

Les **CHAOUIAS** ont tous sans exception la peau très blanche bien que brûlée par le soleil et leur peau même ainsi tannée se rapproche plus de celle des hommes de race blanche que des hommes de race noire ou métissée. Ils sont beaucoup plus blancs que les arabes et ont un type spécial qui permet de les distinguer autrement que par les manières ou le langage

Chaque localité avait ses coutumes légales, chaque tribu ses usages. Cela a disparu aujourd'hui par la force de notre administration, mais jadis on pouvait dire : la coutume de TAGOUST, comme nous disions au Moyen-âge la coutume de BOURGES ; la coutume des ABDAOUI ou des OULED DAOUD comme nous disions la coutume des francs ou des BURGONDES.

C'était l'organisation patriarcale dans toute sa simplicité ; point de caïd point de cheikh, mais simplement des djemaa ; pas d'impôts ; seulement quelques rares tribus payés aux maîtres de la plaine lorsque ceux-ci se montraient en force pour les prélever.

Ces djemaa étaient généralement composées des plus sages du village ; ceux-ci pour la plupart aussi peu lettrés que leurs administrés faisaient leurs lois et leurs règlements et les appliquaient eux-mêmes.  
Ces lois consistaient en kanoun extrêmement courts, c'était une sorte de tarif de pénalités comparables aux « *indications canonicas* » de l'ancienne Rome

Les principales peines étaient :

- 1°) - La mort pour celui qui avait tué, ses biens étaient confisqués, ses maisons démolies, les arbres de ses jardins étaient rasés.
- 2°) - Pour les voleurs, la confiscation de leurs biens et le partage entre tous.
- 3°) - Une amende de 250 fr pour coups de feu sans blessures.
- 4°) - Une amende de 120 fr pour coups avec un sabre ou un instrument tranchant.
- 5°) - Une amende fixée par la djemaa pour coups et blessures légères.
- 6°) - Et enfin une amende de 25 fr pour une simple dispute.



Si l'on en croit l'administrateur civil Jean MORIZOT, parler dans les années 1930 d'insécurité ou de menace représentée par les bandits d'honneur relève du caractère tendancieux de ceux à qui incombait la tâche de rapporter les faits aux autorités civiles et militaires.

Arrivé dans la région en avril 1939, il s'inscrit en faux contre les rapports des chercheurs (ethnologues ou historiens) « *qui puisent sans précaution dans les documents administratifs* ». Il dit dans son ouvrage « *L'AURES ou le mythe de la montagne rebelle* » (L'Harmattan) qu'à la déclaration de la Seconde guerre mondiale, les Aurésiens risquaient fort de souffrir de l'image que l'on avait d'eux :

« *Si tout au long de leur histoire, ils s'étaient comportés en insurgés, si le banditisme était réellement endémique chez eux comme le donnait à penser le rapport du capitaine de gendarmerie Petignot préfacé par le sous-préfet Dou ; si, enfin, la vallée de l'oued Abdi avait été en 1936-1937 le théâtre de troubles extrêmement graves, comme nous l'avaient affirmé certains rapports administratifs, alors assurément, un soulèvement pouvait être redouté [...]. Les années qui suivirent montrèrent qu'on s'était inquiété bien à tort : l'Aurès, en effet, connut alors une tranquillité aussi grande pendant toute la guerre que lorsque, quelques années plus tôt, le géologue Robert Laffitte parcourait le massif en tous sens.* »

Cependant, très scrupuleux quant à la détermination de la véracité des faits, l'administrateur MORIZOT va faire des recherches dans les archives de la Commune mixte de l'Aurès où il découvre un manuscrit rédigé par un des derniers

administrateurs adjoints en poste dans cette circonscription. Il tire de l'analyse de ce document qu'avant 1947, rien de notable en dehors du banditisme des années 1917-1921 auquel a mis fin la mort de Ben ZELMAT Messaoud et celle de BOUMESRANE. Il note juste qu'après 1947, c'est une nouvelle forme de banditisme qui va se manifester. En effet, pour lui, c'est en 1947 que commence à se manifester la dégradation de l'autorité.

Mais, pour l'administrateur civil de l'Aurès, le 4 avril 1948 est une date capitale dans l'histoire du massif. Cette année-là, Mostefa BEN BOULAÏD, représentant le parti indépendantiste MTLD, remporte à la surprise générale les élections à l'Assemblée algérienne contre le candidat de l'Administration. En fait, la relation est vite établie dans l'esprit de l'auteur entre l'installation du parti nationaliste dans le massif des Aurès et la résurgence de l'insécurité, mais cette fois sous une nouvelle forme, plus politique disons.

En effet, 1947 est l'année où les candidats du MTLD enlèvent la presque totalité des sièges aux élections municipales. C'est aussi la date de la création de l'Organisation spéciale (OS), une aile paramilitaire du PPA-MTLD chargée de préparer le passage à la lutte armée. Un rapport de la gendarmerie de BATNA en date du 27 juin 1947 signale l'implication de M. BEN BOULAÏD dans l'achat d'armes, mais J. MORIZOT note qu'il ne s'agit là que de supputations. Des dizaines d'années plus tard, et s'appuyant sur les ouvrages d'Yves COURRIERE et de Mohammed HARBI, il réinscrit l'épisode en question dans la mise en place du dispositif insurrectionnel dans la région.



Le Mont CHELIA (2 328 mètres)

Ce qui nous semble important à ce moment de l'analyse, c'est le fait que nous nous trouvons face à une première dissonance dans les niveaux de narration entre les rapports des différentes autorités administratives et militaires, entre les historiens et ethnologues parlant de soulèvement dans la région pour les uns, le niant pour les autres. Dissonances aussi dans le témoignage de l'Administrateur civil à la retraite qui, lui, semble ne rien voir de cela jusqu'en 1947. Prenant à témoin non seulement les rapports contradictoires de ses prédécesseurs aux affaires de la commune mixte, mais aussi les déclarations de l'ingénieur en chef des Eaux et Forêts, du géologue Robert LAFFITE, de l'ethnologue Thérèse RRIVIERE, de la voyageuse Odette KEUN, d'un directeur d'école et d'un couple d'instituteurs, il atteste que l'Aurès était une région où les habitants étaient calmes et montraient de bonnes dispositions jusqu'en 1947. Il s'inscrit en faux non seulement contre Fanny COLONNA qui cite le journal des Ulémas *El BASSAÏR*, mais aussi contre Charles-Robert AGERON qui déclare dans sa thèse que « *l'Aurès est un pays en état d'insurrection endémique* » où « *des bandes tiennent le maquis* »

Jusqu'à-là, la Commune Mixte de l'Aurès est un pays protohistorique (au sens où l'histoire commence avec l'omniprésence de l'État où l'Administration de la France coloniale ne brille pas par la densité de ses établissements et de ses effectifs. Voilà ce qu'en dit Germaine TILLION :

« *En 1934, l'Aurès, immense massif montagneux sans route comptait, nous l'avons vu, 57 623 natifs, lesquels considéraient unanimement que la qualification virile commençait avec la possession d'une arme à feu. On comprendra, en lisant la suite de cette étude, que cette exigence n'était aucunement platonique. Pour assurer l'ordre dans la région en question, l'État français disposait d'une brigade de gendarmerie, autrement dit de six gendarmes.* »

Au recensement de 1931, la Commune Mixte de l'AURES a une population d'environ 57 000 habitants, répartis en environ 14 000 familles indigènes et 30 familles allogènes, principalement des fonctionnaires ; outre les administrateurs, on trouve quelques instituteurs et gendarmes et un garde-forestier ; les non fonctionnaires sont pour la plupart des « colons » (assez pauvres) installés à **FOUM TOUB** ; il n'y a aucun commerce : il faut aller à BATNA, reliée à ARRIS par une ligne régulière d'autobus ; un marché hebdomadaire se tient à MEDINA.



FOUM TOUB selon les saisons



**ARRIS novembre 1954**, Obsèques du Caïd Hadj SADOK, de l'instituteur MONNEROT et du sergent FAUVEAU, premiers Morts de l'Algérie Française.

« A FOU M TOUB ... Une femme, la doctoresse Odette JORELL, a pris le commandement de la petite colonie. Elle soigne les blessés et les malades, réconforte les uns et console les autres. La nuit venue, au même titre que les hommes, elle prend le guet dans la salle d'école transformée en poste d'observation »....

## DEPARTEMENT

Le département de **CONSTANTINE** est un des départements français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux trois beyliks de l'État d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville de **CONSTANTINE** fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors tout l'Est de l'Algérie. Les autres départements étaient le département d'ALGER au centre du pays et le département d'OTAN à l'Ouest. Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la III<sup>e</sup> république, et le département de **CONSTANTINE** couvrait alors environ 192 000 km<sup>2</sup>. Il fut divisé en plusieurs arrondissements, avec six sous-préfectures : **BATNA**, BÔNE, BOUGIE, GUELMA, PHILIPPEVILLE, SETIF.

Le 7 août 1955, le département de **CONSTANTINE** fut amputé de sa partie orientale, avec la création du département de BÔNE.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connue le pays amputa le 20 mai 1957, le département de ses régions occidentales et méridionales par la création de deux départements supplémentaires : le département de SETIF et le département de **BATNA**.

L'arrondissement d'ARRIS comprenait 11 centres : ARRIS – BOU AHMAR – BOUZINA – **FOUM TOURB** – M'CHOUNECHE – MEDINA – MENAA – TENIET EL ABED – TIFELFED – TIMGAD – T'KOUT



Arris

### La commune mixte de l'Aurès (1885-1956)

Après les expériences administratives initiales (deux « caïdats », puis trois « tribus »), le Second Empire décide la mise en place de treize communes, que les officiers français délimitent à travers des pourparlers avec la population chaouïa de 1865 à 1885. Mais, à cette date, la Troisième République met fin à l'administration militaire et installe un système moins favorable aux indigènes : l'AURES relève désormais de la sous-préfecture de BATNA (département de Constantine) et devient une « *commune mixte* », sous l'égide d'un fonctionnaire du corps préfectoral, l'« administrateur principal » (assisté de deux adjoints et d'un secrétaire) dont la résidence est à ARRIS. Les treize communes prévues deviennent des « douars » (à la tête desquels se trouvent les « caïds ») divisés en « fergas » (fractions), dont un membre est désigné comme « ouaqqaf », qui n'est qu'un intermédiaire sans pouvoir. La commune mixte de l'AURES inclut au Sud les douars TADJEMOUT et OULECH ainsi que le douar M'CHOUNECHE.

### La révolte de 1916

Une révolte importante a lieu au cours de la Première Guerre mondiale, en relation avec la conscription (1916)

Dans la nuit du 11 au 12 novembre 1916, un groupe de villageois se révolte et prend les armes, tuant l'administrateur et blessant le sous-préfet de BATNA. C'est le début de la révolte des Aurès, qui durera 5 mois.

« Des groupes armés se constituèrent, la révolte gagna le BELEZMA et les AURES : 1 000 à 1 500 algériens du douar AOUF attaquent AÏN TOUTA, on signale des embuscades à BARIKA, des communications coupées entre N'GAOUS et BARIKA... Des insurgés tiennent les hauteurs, le djebel BOSDAN, le djebel MESTAOUA, le massif de BELEZMA. De nombreux villages furent attaqués. Les français se virent obligés de demander des renforts, de retirer du front une brigade, de faire venir des avions de Tunisie.

**Par-dessus tout, le mécontentement qui s'est répandu chez les Algériens en raison de la promulgation de la loi sur la conscription obligatoire en 1912 est considéré comme l'étincelle qui a entraîné l'explosion de la situation.**

## ■ ■ MONUMENT AUX MORTS ■ ■

Le relevé n°57267 de la Commune Mixte des AURES mentionne 113 noms de soldats «Mort pour la France» au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

■ ■ ABDELHAFID Ben Ali (Mort en 1916) - ACHI Messaoud (1918) - AHMED Ben Messaoud (1918) - AHMED Ben Mohammed (1919) - AHMED Ben Salah (1918) - AKKAF Ali (1918) - AKKAF Belaïd (1918) - AKSA Amar (1918) - AMMAR Ben Abdelhafed (1918) - BACHIR Ben Brahim (1918) - BACHIR Ben Mahmoud (1917) - BALAYATI Ammar (1917) - BAZIZI Ben Saddok (1918) - BELAZAOUI Ali (1918) - BELIAZI Ammar (1914) - BELKHEBIR Ahmed (1918) - BEN AYA Salah (1918) - BEN GUERSAH Ben Mohamed (1916) - BENDAOUI Abdallah (1915) - BENFETTOUMA Belkacem (1914) - BENGOUGA Salah (1914) - BENHAMATA Mohamed (1914) - BENHAMZA Ahmed (1917) - BENYEZZA Abdallah (1918) - BESSOUF Ammar (1916) - BESSOUSA Ahmed (1918) - BOUALI Mohammed (1918) - BOUBECH Mohammed (1915) - BOUCHAL Mohamed (1916) - BOUDERSA Messaoud (1918) - BOUKEMACHE Salah (1918) - BOUMECKEHE Messaoud (1919) - BOUSIOUDA Ahmed (1918) - BOUYAKAKEN Saïd (1916) - BRAHIM Ben Lakdar (1916) - BRAHIM Ben Mohammed (1918) - CHEBBI Ammar (1915) - CHEMAH Ben M'Hamed (1918) - CHENOUFFA Amar (1918) - CHICHI Ahmed (1916) - CRISTILLE Marcel (1915) - DAOUD Saïd (1917) - DERGHALI Amar (1919) - DJEGHOUL Ahmed (1916) - FATAH Mohamed (1914) - FIFI Mohamed (1915) - GERABLI Mohamed (1917) - GUERZA Belkacem (1918) - HABBEDINE Belkacem (1918) - HADDADI Larbi (1918) - HALLOUFI Mebarek (1918) - HAMIZI Salah (1917) - HAMMOUNA Abdallah (1914) - HAMMOUTA Mohamed (1917) - HEGANE Belkacem (1916) - KERBACHE Slimane (1916) - KHALDI Mohamed (1916) - KHANFAR Saïd (1916) - KHERCHOUCHE Khelifa (1914) - KHERROUR Belkacem (1917) - KOUDA Ali (1917) - KOUDJA Ahmed (1914) - KRABA Amar (1918) - LACHI Ahmed (1915) - LAHRECH Mostefa (1918) - LAKDAR Ben Cherif (1918) - LAKHDAR Ben Mohamed (1918) -

LEMMOUCHI Mohamed (1917) – MAAKTA Ali (1914) – MADJI Ahmed (1914) – MAHBOUBI Messaoud (1916) – MAHIA Mohamed (1918) - MAHMOUD Ben Mohamed (1918) – MANSERI Messaoud (1918) – MANSOURI Sadah (1917) - MECHEÛCHE Mohamed (1915) - MEDDOUR Abdelkader (1916) - MEDDOUR Ammar (1915) - MEHDAOUI Ammar (1916) - MEKNACHI Ali (1917) - MENOUNI Boukhalifa (1918) – MENZER Abdallah (1918) – MERZOUGHY Mohammed (1918) - MESSAOUD Ben Mohamed (1918) – MOHAMED Ben Ahmed (1918) - MOHAMED Ben Salah (1917) - MOHAMMED Ben Ali (1919) - MOHAMMED Salal (1917) – MOKTARI Abdelbaki (1915) – MORDJANE Mohamed (1915) - MOUMÈNE Abdelkader (1915) – MOUSSA Ben Lakhdar (1914) – NEDJAR Messaoud (1915) - RAHMOUNI Abdelhafid (1918) - RIHANE Belkacem (1916) – ROUIS Mohamed (1914) - S.N.P. Mohammed Ben Brahim (1919) – SAADNA Maamar (1918) – SAÏDI Saïd (1918) – SAÏFI Mohamed (1917) – SALAH Ben Ghenoudji (1916) - SALAH Ben Messaoud (1917) - SALAH Benaya (1918) – SID Mohamed (1917) – SMAILI Mohammed (1916) - SOUALI Belkacem (1915) – TECHI Mohamed (1918) - TOUCHE Mohamed (1917) - YAHIAOUI Abdallah (1918) – ZATOUT Belkacem (1917) – ZEGHDANI Ali (1914) – ZERAOULA Amor (1917) - ZERAOULA Mosbah (1916) 🇫🇷

## 🇫🇷 MÉMORIAL DE L'AURÈS 🇫🇷

Ce monument a été érigé dans le cimetière de la rue des Ursulines à AMBOISE, à l'initiative de l'Association Nationale du Mémorial de l'Aurès et des Harkis Morts pour la France.

Il fut inauguré le 19 avril 1997 par :

Bernard DEBRÉ, Maire d'Amboise  
Jean DELANEAU, Vice Président du Sénat, Président du Conseil Général d'Indre et Loire  
Robert CHASTAGNOL, Président de l'Association du Mémorial de l'Aurès.  
Guy FORZY, Délégué aux Rapatriés  
Daniel CANEPE, Préfet d'Indre et Loire  
Le Colonel GUILLOUX, Délégué Militaire Départemental  
Mébarek BOUCHEKIOUA, membre fondateur de l'Association du Mémorial de l'Aurès.

Le monument est conçu dans l'esprit d'un jardin de recueillement de cent mètres carrés. Un déambulatoire en dalles d'ardoise encercle un espace de sable et de terre en provenance de la région de l'Aurès. Seize blocs d'ardoise portent chacun le nom d'un des douars composant la **Commune Mixte d'ARRIS**. Le mur d'enceinte de cet ensemble est réalisé côté intérieur en plaques d'ardoise et côté extérieur en pierres massives de Touraine. A l'intérieur et sur ce mur d'enceinte, des plaques en laiton portent les noms des soldats originaires de cette région morts pour la France.



Les cérémonies sont organisées traditionnellement le 25 septembre de chaque année.

## 🇫🇷 HOMMAGE au Sergent PRUDENT Daniel : Mort le 14 décembre 1954 au djebel ZELLATOU 🇫🇷

🇫🇷 « Le sergent PRUDENT était chef de groupe de grenadiers-voltigeurs à la 1<sup>ère</sup> compagnie d'appui du 18<sup>e</sup> RIPC. Lors de l'Opération « Babouche », qui mettait en œuvre d'importants moyens interarmes contre des rebelles signalés au Djebel ZELLATOU, au Sud-est d'ARRIS, le groupe du Sergent PRUDENT fut pris à courte distance, par des tirs de rebelles dissimulés dans les broussailles. Après avoir commencé à manœuvrer cette résistance, et s'être approché de l'adversaire, il a donné l'assaut avec son groupe. Grièvement blessé au cours de l'action, il put recevoir rapidement les soins de l'infirmier de la compagnie. Très calme, prenant conscience de la gravité de ses blessures, à la poitrine et au ventre, et pensant qu'il allait mourir, il s'est confié à son chef de section, le lieutenant BARBE, lui faisant connaître ses dernières volontés.

Les secours n'ayant pu intervenir rapidement, il décéda dans l'ambulance qui le transportait au poste de secours du régiment.

Exceptionnel témoignage de courage et d'abnégation d'un très jeune sous-officier porteur des plus hautes qualités militaires, spirituelles et morales, le sergent PRUDENT a donné sa vie pour l'accomplissement de sa mission.

La famille du sergent PRUDENT était issue de ces familles alsaciennes qui avaient quitté l'Alsace, en 1871, pour fuir l'occupation allemande et se recréer une nouvelle Patrie en Algérie ». 

**NDLR** : Le Sergent PRUDENT Daniel était natif de TLEMCEM, le 1 octobre 1933. Je tenais, ici, à lui rendre un vibrant hommage et en même temps adresser un petit coucou fraternel à son frère Denis, qui est notre cousin.

**SYNTHESE** réalisée grâce aux sites ci-dessous :

ET si vous souhaitez en savoir plus sur FOUOUB, cliquez SVP au choix, sur l'un de ces liens :

<http://encyclopedie-afn.org/VILLES - NOMS>

<http://anneemaghreb.revues.org/438>

<http://www.hemaridron.com/royal-auvergne-afn-2.html>

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rqa\\_0035-1121\\_1941\\_num\\_29\\_4\\_4332](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rqa_0035-1121_1941_num_29_4_4332)

<http://manifpn2012.canalblog.com/archives/2012/01/22/23308099.html>

[http://4chasdaf.canalblog.com/albums/4eme\\_escadron\\_fouooub/index.html](http://4chasdaf.canalblog.com/albums/4eme_escadron_fouooub/index.html)

[http://tenes.info/galerie/LESHARKIS/rassemblement\\_des\\_cadavres](http://tenes.info/galerie/LESHARKIS/rassemblement_des_cadavres)

<http://blog.lefigaro.fr/algerie/2011/12/decouvrez-le-vrai-visage-des-ouooub.html>

<http://ouooub.free.fr/geographie.htm>

<http://qradhiva.revues.org/1451>

## **2/ Du berbérisme colonial au berbérisme anti-colonial : la transmission du thème de l'identité berbère des auteurs coloniaux français aux intellectuels nationalistes algériens** (Auteur Guy PERVILLE)

Supposer que les auteurs coloniaux français ont transmis au moins partiellement aux intellectuels algériens le savoir qu'ils avaient élaboré sur les Berbères est une hypothèse si vraisemblable que tenter de la vérifier reviendrait à enfoncer une porte ouverte. Mais il est plus intéressant de chercher à savoir dans quelle mesure les intellectuels algériens ont reçu et admis le *berbérisme*, c'est-à-dire une interprétation idéologique de l'histoire du Maghreb faisant de la permanence d'une identité berbère la clé de cette histoire, pour en tirer des conséquences politiques. Il convient en effet de distinguer le fait berbère (c'est-à-dire l'existence de populations définies par une langue spécifique véhiculant une culture particulière), et le mythe berbère dont les auteurs coloniaux avaient tiré la justification d'une politique visant à séparer les Berbères des Arabes pour rapprocher les premiers des colonisateurs français.

### **Le berbérisme colonial**

Le fait berbère est connu par des sources historiographiques romaines, byzantines, puis arabes, et par des observations ethnographiques multipliées par des militaires et des civils depuis le début de la conquête de l'Algérie. Le mythe berbère est une interprétation idéologique de ce fait par les auteurs coloniaux qui ont distingué et opposé les populations berbérophones et arabophones (considérées comme des "races" différentes), en valorisant les premières par rapport aux secondes. Cette valorisation des Berbères se faisait en les rapprochant de l'Occident européen, par l'affirmation d'une communauté d'origine et de "race", garante de vertus héréditaires communes à des peuples également sédentaires, travailleurs, économes et démocrates. Cet atavisme commun, complété à l'époque romaine par les apports culturels de la romanisation et de la christianisation, avait créé autour de la Méditerranée occidentale une communauté de civilisation que la conquête arabe et l'islamisation avaient brisée ; la colonisation française contemporaine pouvait espérer la ressusciter, en commençant par rendre les Berbères à leur identité naturelle occidentale.

Mais cette valorisation des Berbères occidentaux par rapport aux Arabes orientaux n'empêchait pas leur dévalorisation par rapport à la civilisation beaucoup plus avancée de l'Europe. Les Berbères étaient considérés, conformément à l'étymologie vraisemblable de leur nom, comme des barbares, "les trainards de la race blanche", caractérisés par une "inaptitude congénitale à l'indépendance". Selon le géographe Emile-Félix Gautier, auteur des *Siècles obscurs du Maghreb*, les caractères naturels d'un pays prédestiné par sa géographie à servir de cadre à l'affrontement perpétuel des sédentaires et des nomades expliqueraient l'incapacité des Berbères à construire des Etats durables et de grandes civilisations, et justifieraient la colonisation européenne comme une rédemption. Cette vision idéologique a inspiré une politique kabyle en Algérie, puis une politique berbère au Maroc, mais ni l'une ni l'autre ne sont allées au-delà des déclarations d'intentions et ne purent arrêter l'essor du nationalisme anticolonial.

Les idées que nous venons de résumer avaient été critiquées avec prudence par Charles-André Julien dans une digression de son *Histoire de l'Afrique du Nord*, intitulée "une histoire de tribus". Elles furent beaucoup plus sévèrement dénoncées après la décolonisation par deux auteurs qui préconisaient de réécrire cette histoire dans sa propre perspective : le militant algérien Mohammed Chérif Sahli dans son pamphlet *Décoloniser l'histoire* (Paris, Maspero, 1965), et l'historien marocain Abdallah Laroui dans son ouvrage *L'histoire du Maghreb, un essai de synthèse* (même éditeur, 1970).

### **Le berbérisme des intellectuels colonisés....**

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : [http://quy.perville.free.fr/spip/article.php3?id\\_article=168](http://quy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=168)

### 3/ Un bandit d'honneur dans l'Aurès, de 1917 à 1921

(Auteur Jean DEJEUX)

Dans la nuit du 14 au 15 octobre 1917, un village français à FOUM TOUB fut attaqué véritable sac, toutes les maisons furent pillées, les hommes de BEN ZELMAT occupèrent le village toute la nuit et ne partiront qu'à l'aube...

Parler de « *bandit d'honneur* » c'est prendre le contrepied des rapports de gendarmerie qui écrivent purement et simplement : bandit, brigand, bien logiquement d'ailleurs puisque BEN ZELMAT (*Présumé né en 1894 au douar ZELLATOU/ tué le 7 mars 1921*) contrevenait aux lois françaises. Or, précisément, ce hors-la-loi, comme d'autres d'ailleurs en Algérie, était considéré par la Société paysanne de l'AURES comme un justicier, à « *l'esprit chevaleresque* » même, pour le distinguer sans doute des insoumis, déserteurs et évadés qui couraient la montagne avec lui ou non. Le « *héros* » suivant des lois coutumières locales différentes des lois étrangères imposées par le pouvoir colonial, qui interdisait entre autres de se faire justice à soi-même.



Jean SENAC (1926/assassiné en 1973 à ALGER)

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean\\_S%C3%A9nac\\_\(po%C3%A8te\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_S%C3%A9nac_(po%C3%A8te))

D'autre part, on a tendance actuellement, surtout dans les articles journalistiques, à faire de ces bandits d'honneur des héros nationaux. Ainsi en 1957, Jean SENAC parlait-il de BEN ZELMAT comme représentant d'une tradition de résistance : chez ces bandits d'honneur s'affirmaient « l'orgueil, l'indépendance et l'espérance secrète des communautés opprimées ». Ceci dans le contexte de la lutte nationale, puisque Jean SENAC insère un chant de l'AURES à BEN ZELMAT dans son étude sur « *la poésie de la Résistance algérienne* » contre l'étranger. Or, ce n'est pas si simple que cela. Les exploits de BEN ZELMAT ne l'ont pas transformé, ni hier ni aujourd'hui, en héros national.

Un bandit de droit commun n'est pas forcément un « *bandit d'honneur* », ni un héros national. Mais une prise de conscience politique en fonction de l'événement, un élargissement des revendications, peuvent, en effet, permettre des changements de conduite et d'objectifs chez un individu jusqu'alors opérant pour lui seul. Ses motivations peuvent devenir politiques et nationales quand on lui explique que les rapports entre sa société et le pouvoir colonial sont des rapports d'exploitation et qu'il doit s'engager dans le combat libérateur.

Ainsi, par exemple, peut-on interpréter l'action de BOUZIAN-EL-KALAI (1838/1876) des BENI CHOUGRAN : de bandit justicier ; une étude récente l'élève au niveau de bandit national.

Condamnés par la justice française, les insoumis, évadés de CAYENNE, déserteurs et hors-la-loi de l'AURES étaient appelés les *imbasiens* : les déportés, plus précisément ceux qui sont "passés" devant la justice et qui sont condamnés à être déportés pour les travaux forcés à CAYENNE ou en Nouvelle Calédonie. Parmi ces *imbasiens*, la tradition orale a retenu et perpétué le souvenir de Messaoud BEN ZELMAT (et d'un autre hors-la-loi : BOUSMESRANE). Des chants de femmes racontent ses exploits, mais ne l'élèvent cependant pas au rang de bandit national. Et ce sont surtout actuellement les personnes âgées qui se souviennent de lui....

**Qu'est-ce qu'un bandit d'honneur ou encore un bandit social ?**

Reprenons la définition de HOBBSAWN qui parle justement de « *bandit social* » : « *Un paysan hors-la-loi que le seigneur et l'État considèrent comme un criminel, mais qui demeure à l'intérieur de la société paysanne, laquelle voit en lui un héros, un champion, un vengeur, un justicier, peut-être même un libérateur* ». Ses objectifs sont limités ; il redresse les torts et corrige les injustices. Parfois, il s'intègre à des mouvements politiques révolutionnaires et parvient alors à symboliser la résistance d'une communauté à un ordre considéré comme oppresseur. Le bandit social peut donc devenir un héros national. Mais sa révolte peut demeurer aussi purement individualiste, et les rapports avec les autorités d'ordre simplement judiciaire.

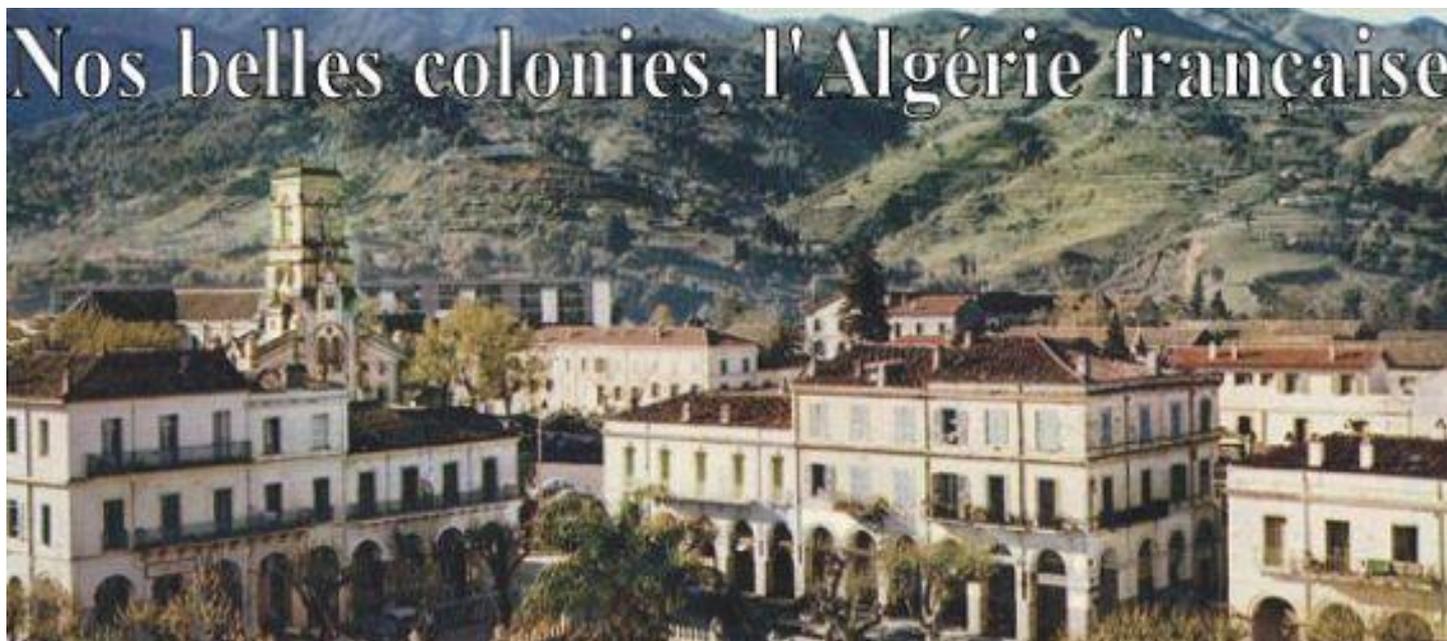
Le motif de vengeance est souvent le point de départ de la décision de passer à l'action et ensuite se réfugier dans le maquis...



#### 4/ 1962 : l'abandon de l'Algérie ouvrait la porte au déferlement des populations africaines sur l'Europe

[http://www.bvoltaire.fr/pierreemileblairon/1962-labandon-de-lalgerie-ouvrait-porte-deferlement-populations-africaines-leurope.180296?utm\\_source=La+Gazette+de+Boulevard+Voltaire&utm\\_campaign=04080a38b8-RSS\\_EMAIL\\_CAMPAGN&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_71d6b02183-04080a38b8-22410389&mc\\_cid=04080a38b8&mc\\_eid=f9f1130f82](http://www.bvoltaire.fr/pierreemileblairon/1962-labandon-de-lalgerie-ouvrait-porte-deferlement-populations-africaines-leurope.180296?utm_source=La+Gazette+de+Boulevard+Voltaire&utm_campaign=04080a38b8-RSS_EMAIL_CAMPAGN&utm_medium=email&utm_term=0_71d6b02183-04080a38b8-22410389&mc_cid=04080a38b8&mc_eid=f9f1130f82)

Privant la France de 12 de ses départements, de Gaulle la privait aussi de son meilleur rempart contre le déferlement Nord-africain et subsaharien sur l'Europe que nous connaissons aujourd'hui.



Il y a deux ans et quelques jours, Dominique VENNÉ faisait le sacrifice de sa vie, envoyant une lettre à Robert MENARD pour expliquer les raisons de son geste : « *Je me donne la mort afin de réveiller les consciences assoupies. Je m'insurge contre la fatalité. Je m'insurge contre les poisons de l'âme et contre les désirs individuels envahissants qui détruisent nos ancrages identitaires et notamment la famille, socle intime de notre civilisation multimillénaire. Alors que je défends l'identité de tous les peuples chez eux, je m'insurge aussi contre le crime visant au remplacement de nos populations.* »

Cet ancien combattant de l'OAS avait exposé dans son livre *Le Cœur rebelle* la raison principale de son engagement d'alors : « *Les historiens de l'avenir noteront que l'invasion de la France et de l'Europe par les foules africaines et musulmanes du 20<sup>e</sup> siècle commença en 1962 avec la capitulation française en Algérie. En décidant d'amener son drapeau, de retirer ses troupes, de replier la population européenne, d'abandonner ses partisans indigènes, la France ne se mettait pas à l'abri comme*

*certains l'imaginaient. Elle retirait la garde qu'elle montait depuis 1830 en Algérie, ouvrant son propre territoire à l'invasion de populations en surnombre. »*

De GAULLE, responsable de ce désastre, expliquait lui aussi ses motivations, dans ses confidences à Alain PEYREFITTE, qui semblaient aboutir à la même conclusion : « *Vous croyez que le corps français peut absorber dix millions de musulmans, qui demain seront vingt millions et après-demain quarante ? Si nous faisons l'intégration, si tous les Arabes et Berbères d'Algérie étaient considérés comme Français, comment les empêcherait-on de venir s'installer en métropole, alors que le niveau de vie y est tellement plus élevé ? »*

Force est de constater que c'est le partisan de l'Algérie française qui avait raison. Privant la France de 12 de ses départements, de GAULLE la privait aussi de son meilleur rempart contre le déferlement Nord-africain et subsaharien sur l'Europe que nous connaissons aujourd'hui. Les Européens d'Algérie et leurs fidèles alliés indigènes tenaient le même rôle que les végétaux plantés pour stopper l'avancée des sables sahariens vers le Nord. Rappelons que les Arabes n'avaient pas plus, sinon moins, de légitimité à réclamer ce territoire que les Kabyles, installés là bien avant eux, et les pieds-noirs, qui l'ont fait prospérer. On sait dans quel marasme vivent désormais les anciens colonisés qui n'ont pas su, depuis leur indépendance, préserver les acquis de la colonisation, ni même exploiter leurs ressources naturelles abondantes.

Nicolas Sarkozy, héritier du gaullisme, allait aggraver la situation en provoquant la destruction des structures de l'État libyen et la mort de son président en 2011, alors même que la Libye de Kadhafi contenait fermement les migrations africaines vers l'Europe.

## **5/ La France doit-elle Reconnaître ses responsabilités dans l'abandon et le massacre des harkis ?**

<http://monharki.com.over-blog.com/2015/05/la-france-doit-elle-reconnaitre-ses-responsabilites-dans-l-abandon-et-le-massacre-des-harkis.html>

Nous publions une question du Député M. Fernand SIRE qui si l'État français est prêt à reconnaître officiellement ses responsabilités dans l'abandon et le massacre des harkis suite aux accords d'Évian.



Docteur (en retraite) Fernand SIRE, député des Pyrénées Orientales.

M. Fernand SIRE appelle l'attention de M. le ministre de la défense sur la situation des harkis en France. En effet, les harkis et rapatriés d'Afrique du Nord attendent un geste fort de la Nation visant à reconnaître officiellement les responsabilités et les fautes de l'État français dans les événements qui ont accompagné la fin de la guerre d'Algérie. Malgré leur engagement auprès des troupes françaises pendant la guerre d'Algérie, les harkis ont aujourd'hui le sentiment d'être oubliés. Supplétifs de l'armée française dans la « pacification » de l'Algérie française, les harkis n'étaient ni militants de l'Algérie française ni adversaires de l'indépendance. Le choix de leur engagement aux côtés des troupes françaises leur a valu soit d'être abandonnés à la vengeance de leur concitoyens, soit parqués en France dans des camps. Aussi, le manque de volonté politique à vouloir reconnaître et indemniser à la hauteur des préjudices subis cette communauté, notamment, n'engendre que frustrations et déception tant les attentes légitimes sont importantes. Par conséquent, il demande si l'État français est prêt à reconnaître officiellement ses responsabilités dans l'abandon et le massacre des harkis suite aux accords d'Évian conclus entre le Gouvernement français et les représentants du Front de libération nationale (FLN), par la voie du Président de la République qui avait déclaré le 5 avril 2012 alors qu'il était candidat à la Présidence que « si le peuple français lui accordait sa confiance, il s'engagerait à reconnaître publiquement les responsabilités des Gouvernements français dans l'abandon des harkis, le massacre de ceux restés en Algérie et les conditions d'accueil des familles transférées dans des camps en France ».

**NDLR** : Quand on pense à la commercialisation du livre du négationniste Pierre DAUM « *Le dernier Tabou* » concernant les harkis qui seraient restés en Algérie ; on ne peut être que stupéfait eu égard à ses outrances prétendues... Curieusement j'ai pu relever une déclaration du Président algérien BOUTEFLIKA, en 2005 : « *Nous avons commis des erreurs à l'encontre des familles et des proches des Harkis et nous n'avons pas fait preuve de sagesse. Nous avons suscité en eux un sentiment de haine et de rancœur, portant ainsi un préjudice au pays* ».

Peut être que dans un prochain livre le journaliste de *Libération* abordera le sujet relatif à nos *disparus* pour nous révéler qu'ils ne l'ont jamais été puisque selon des théories et analyses, imprégnées du FLN, ils seraient de simples « *fugueurs* » !

Contrairement à ce qu'on entend souvent le mot harkis ne signifie pas "traître" ou "apostat" mais vient du mot arabe *haraka* signifiant littéralement « mouvement ». Il désignait bien avant la guerre, au sens strict, un individu servant en Algérie coloniale dans une formation paramilitaire, une harka. En Algérie, le terme est devenu synonyme de traître et collaborateur.

A la fin du conflit, l'armée française pouvait comptabiliser 160 000 harkis ou autochtones supplétifs ou auxiliaires des troupes de l'armée française. En comptant les pieds noirs et toutes les familles on approcherait donc du nombre de 1,2 millions de personnes menacées de mort sur 8 millions d'habitants. A la fin de la guerre un habitant sur huit fut menacé de représailles.

En conséquence, **le nombre de harkis tués après le cessez-le-feu, victimes de représailles, fut estimé entre 75 000 et 100 000**. Sans parler des **13 500** qui selon la Croix-Rouge furent incarcérés dans les **prisons** civiles ou militaires algériennes. Enfin jusqu'en 1965 plus de **41 000 d'entre eux (familles comprises)** furent rapatriés incognito vers la métropole pour être parqués soient dans des camps de transit soit dans des centres d'accueil insalubres qui fermeront tous en 1975.

## 6/ Qui sont les Chinois d'Algérie ?

Avec près de 40 000 expatriés, les Chinois forment la première communauté étrangère d'Algérie. Ils y ont la réputation d'être travailleurs, sérieux, discrets... Mais aussi généreux en bakchichs.



Les centres commerciaux (ici à Alger) constituent l'un des rares endroits où les travailleurs chinois... © Omar Sefouane

Nous sommes à ALLAGHANE, à 150 km à l'Est d'ALGER, dans la base de vie de China Railway Construction Corporation (CRCC), l'entreprise chargée de la réalisation d'une autoroute entre la capitale et BEJAÏA (ndlr : BOUGIE). Ce matin d'avril, devant des villageois venus se plaindre des retards d'indemnisation après la démolition de leur maison, l'expropriation de leurs terres ou le déracinement de leurs oliviers, Hang Chang, l'un des superviseurs du projet, explique à grands éclats de rire ce qui différencie les Chinois des Algériens : "Vous manger, dormir, pas beaucoup travailler... Chinois pas dormir, Chinois travailler." La réunion expédiée, il monte dans son pick-up et fonce vers l'un des nombreux chantiers où s'active une armée de ferrailleurs, maçons et autres bétonneurs. Pas de temps à perdre : l'autoroute doit être achevée avant la fin de 2016.

Slimane, 65 ans, ancien directeur d'un centre de formation dont la maison fraîchement construite a failli être rasée par les bulldozers de CRCC, approuve les propos de Hang Chang. "Les Chinois sont des fourmis, les Algériens des cigales, philosophe-t-il. Sérieux, efficaces, performants, ils travaillent comme si c'était pour le compte de leur pays. Ils prennent soin de leur matériel et n'ont pas de chef au-dessus de la tête pour les surveiller"...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2837p022.xml2/diplomatie-s-curit-politique-conomique-immigration-qui-sont-les-chinois-d-alg-rie.html>

## 7/ Lydia Guirous, Algérienne, porte-parole du parti de Sarkozy, plus radicale que le FN

Nicolas Sarkozy a toujours aimé être là où ne l'attend pas. La nomination de Lydia GUIROUS, 30 ans, comme porte-parole des Républicains (ex-UMP) en est une preuve supplémentaire. Cette native de TIZI HIBEL – le village natal de Mouloud Ferraoun – est la nouvelle égérie de la nouvelle formation de l'ancien président. Du sang neuf et un poste test avant la campagne présidentielle de 2017.

Lydia GUIROUS est née le 28 décembre 1984 en Kabylie. À six ans, elle suit ses parents qui s'installent à Roubaix « pour fuir le terrorisme » dit-elle. Ses aïeux y vivent déjà depuis les années 50. « Mon grand-père était ouvrier dans le Nord de la France », raconte-elle au journal *Le Figaro*. Elle est aussi la nièce de l'écrivain franco-algérien, Jean AMROUCHE.



La jeune Lydia entre en CP et, malgré sa maîtrise du français, se sent en décalage avec ses camarades de classe. Elle travaille deux fois plus que les autres pour combler son retard. Après son baccalauréat, elle s'inscrit à l'université Paris-Dauphine. Enchaîne avec un master à l'ESCP Paris, une grande école de commerce. Elle préside un temps les « *Jeunes Sarkozystes du 92* », dans les Hauts-de-Seine, et croise déjà, à l'époque, la route du futur président des Républicains....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.tsa-algerie.com/20150603/lydia-guirous-algrinne-porte-parole-du-parti-de-sarkozy-plus-radical-que-le-fn/>

Et sur le même sujet : <http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/couacs/2015/06/03/25005-20150603ARTFIG00266-lydia-guirous-la-porte-parole-controversee-des-republicains.php>

## **8/Immigration clandestine: une filière de mariages blancs avec des jeunes femmes « fragiles, en rupture familiale ou précaires, démantelée à Dijon**

<http://www.europe-israel.org/2015/06/immigration-clandestine-une-filiere-de-mariages-blancs-avec-des-jeunes-femmes-fragiles-en-rupture-familiale-ou-precaires-demantelee-a-dijon/>

Un couple de trentenaires a été mis en examen et l'homme, écroué, mercredi soir, dans le cadre du démantèlement d'une filière de mariages blancs à Dijon ayant permis à 14 Algériens d'obtenir des titres de séjour, a-t-on appris jeudi de source policière.

Le couple, considéré comme l'organisateur de la filière, avait été interpellé mardi ainsi que deux femmes et un homme, soupçonnés d'avoir joué les intermédiaires. Ceux-ci ont été laissés libres à l'issue de leur garde à vue, ce qui n'excluait pas des poursuites ultérieures.

Des jeunes femmes « fragiles, en rupture familiale, précaires » étaient repérées dans la région dijonnaise pour devenir les futures mariées potentielles. En contrepartie, elles touchaient « quelques centaines d'euros », selon la source policière. Les futurs mariés, des Algériens en quête d'un titre de séjour et vivant en région parisienne, payaient de leur côté « un prix moyen de 10 000 euros » pour l'organisation de l'union. Une fois le mariage célébré, le marié repartait en Ile-de-France....

## **9/ NOS CHERS SOUVENIRS**

**--Pieds noirs? – les bernés de l'histoire**

(Source Madame MJ GUIRADO)

Entretien avec Alain VINCENOT, journaliste et écrivain auteur du livre "Pieds-noirs les bernés de l'histoire". Et Andrée Tibika-Bachoud, témoin rapatriée d'Algérie, petite fille d'Isaac Tibika, pied noir que l'on retrouve dans le livre. C'était il y a 60 ans... L'Algérie basculait dans la guerre un 1er novembre 1954, Jour de la Toussaint. Le F.L.N. était passé à l'offensive dans la nuit....

Plusieurs attentats sont perpétrés en Algérie et La guerre a commencé. 8 ans plus tard, plus d'un million de pieds noirs traumatisés arrivent en métropole. Les anciens colons français ne sont pas les bienvenus. A travers cet ouvrage sur les pieds noirs, nos grands témoins reviennent sur cette partie de l'histoire, la guerre en Algérie et sur le statut des pieds noirs...

Cliquez SVP sur ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=5kypsSBB6Fg>

■ **"1995 : un témoignage exceptionnel sur la vie, la mort, et le cœur de Charles de Foucauld"** (Source Madame B. LEONELLI)

En 1963, lors des passations de pouvoir entre la France et l'Algérie, le Colonel BRELIERE était commandant d'armes à TAMANRASSET. Il a recueilli le récit d'un proche du Père de FOUCAULT qui avait assisté à son assassinat. Il évoque le sort de sa dépouille et du corps de Général LAPERRINE, initialement enterré à ses côtés en 1920. Il raconte comment il fut amené à faire détruire le monument élevé en leur honneur où était dissimulé le cœur du martyr qu'il a fait mettre en sécurité jusqu'à sa béatification en 2005, et rapatrier le corps de Laperrine à Castelnaudary.

Cliquez SVP sur ce lien : [http://www.dailymotion.com/video/x2eul56\\_1995-un-temoignage-exceptionnel-sur-la-vie-la-mort-et-le-coeur-de-charles-de-foucauld\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x2eul56_1995-un-temoignage-exceptionnel-sur-la-vie-la-mort-et-le-coeur-de-charles-de-foucauld_school)

## EPILOGUE FOU M TOUB

Année 2008 = 6.025 habitants



### En Algérie, la capitale des Aurès se languit

La vie sociale et culturelle a fait les frais du programme de moralisation orchestré par le FLN dans les années 1980, de la guerre civile des années 1990 et de l'état d'urgence des années 2000.

Extrait : [...L'alcool vendu sous le manteau

Depuis, les anciens hôtels, tels l'Orient ou l'Atlas, les cinémas Colisée ou Régent ont été réduits à l'état de vieilles carcasses. « Contrairement à ce que l'on pense, ce n'est pas le Front islamique du salut (FIS) qui a fermé les bars et autres établissements, c'est le FLN (Front de libération nationale) qui s'est chargé de la moralisation de la société », explique Rachid Hamatou.

« Il y a bien eu de nouvelles salles de cinéma mais elles n'ont guère servi que pour des meetings, le système de distribution de films a disparu depuis longtemps », poursuit-il. Quant à l'alcool, il reste banni. Sauf qu'à la sortie de la ville, un hangar à l'air désaffecté fait office de dépôt d'alcool. Les Batnéens – des hommes exclusivement – y viennent en nombre acheter des bières et autres boissons alcoolisées qu'ils boiront en cachette. « C'est certainement l'activité la plus profitable de la ville », estime Rachid Hamatou....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/En-Algerie-la-capitale-des-Aures-se-languit-2014-09-08-1202674>

**BONNE JOURNEE A TOUS**

***Jean-Claude ROSSO***

